

COMMUNE DE SARDENT

Envoyé en préfecture le 10/07/2026

Reçu en préfecture le 10/07/2026

Publié le

ID : 023-212316806-20260709-202649-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Délibération n°2026/49

L'an deux mil vingt-six, le 9 juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de monsieur Jérôme AUGUSTYNIAK, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30/06/2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 12

Étaient présents : MMES ANGELINI Patricia, CANTHE Sandrine, THELIOL Angélique, VINCENT Christine, MS, AUGUSTYNIAK Jérôme, CHASSAGNE David, CANDORET Jérôme, CHAVASTELON Pierre, COURAUD Cédric, DUGUET Pierre, GAUTHIER Christian, RANQUET Guillaume

Étaient absents et excusés : Mmes BELINGER Emmanuelle, CADILLON-LAPORTE Fanny, Sandra TERRACOL

Secrétaire de séance : Mme Angélique THELIOL

Objet : Leg dans le cadre de la succession de M PATIES Marius

Monsieur le Maire informe l'assemblée, le 17 décembre 2025 le conseil municipal avait délibéré favorablement dans le cadre de la succession de Monsieur PATIES Marius.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie,

Pour copie conforme

En Mairie, le 09/07/2026

Publié, le 15/07/2026

Transmis, le 09/07/2026

Certifié exécutoire

Le Maire, Jérôme AUGUSTYNIAK

La secrétaire de séance, Angélique THELIOL